

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4497**

### Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Electrotechnique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n°3	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

255 Electricite, électronique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien supérieur en électrotechnique trouve sa place aussi bien dans les petites, que dans les moyennes et les grandes entreprises...). Il intervient dans les secteurs de la production industrielle, du tertiaire, de l'habitat, du transport et de la distribution de l'énergie électrique.

Ses interventions s'exercent sur des processus industriels de fabrication ou dans les services techniques liés à des infrastructures mettant en œuvre différentes formes d'énergie.

Le technicien supérieur en électrotechnique exerce ses activités dans l'étude, la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des équipements électriques qui utilisent aussi bien des courants forts que des courants faibles. Il doit également développer des compétences prenant en compte l'impact de ces équipements dans l'environnement.

La grande pluridisciplinarité du métier entraîne le titulaire du brevet de technicien supérieur en électrotechnique à avoir des compétences générales : . dans le domaine technologique où il devra assurer les études et la réalisation des affaires qui lui sont confiées.

. dans la communication où il sera amené à rédiger des documents et à dialoguer avec les différents services de l'entreprise ainsi qu'avec les clients et les fournisseurs. La maîtrise de la langue anglaise aussi bien écrite pour la lecture de documents qu'orale pour les relations avec les services étrangers est nécessaire.

. dans le management où il devra assurer la conduite et la responsabilité d'équipes lors de la réalisation de travaux neufs, d'interventions sur équipements ou d'actions de maintenance.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Selon les entreprises, le technicien supérieur en électrotechnique est amené à exercer son activité dans différents secteurs tels que : . les équipements et le contrôle industriel

- . la production et la transformation de l'énergie
- . les automatismes et la gestion technique du bâtiment
- . les automatismes de production industrielle
- . la distribution de l'énergie électrique
- . les installations électriques des secteurs tertiaires
- . les équipements publics
- . le froid industriel, l'agroalimentaire et la grande distribution
- . les services techniques
- . les transports (véhicules et infrastructures)

Les types d'emplois accessibles sont : .Technicien chargé d'étude/Projeteur  
.Technicien méthodes - industrialisation - production de biens/Méthodiste -industrialisateur  
.Technicien de chantier/Chef d'équipe - Responsable de chantier  
.Technicien d'essais/Chargé d'essais et de mise en service  
.Technico-commercial/Technicien d'agence  
.Chargé de formation ou d'information clients  
.Chargé d'affaires et/ou acheteur  
.Technicien qualité/Responsable assurance qualité  
.Technicien de maintenance et d'entretien  
.Gestionnaire d'une PME/PMI

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1209 : Intervention technique en études et développement électronique

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

-Etude d'un système technique industriel - Pré-étude et modélisation

- Conception et industrialisation
- Projet technique industriel : présentation du projet
- Activités professionnelles
- Organisation de chantier
- §-Rapport de stage de technicien en entreprise
- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4497 - Etude d'un système technique industriel : pré étude et modélisation	- Choisir et justifier une solution technique (modélisation et dimensionnement)
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4497 - Etude d'un système technique industriel : conception et industrialisation	- Analyser un dossier - Concevoir une solution technique (choix de solutions technologiques)
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 4497 - Projet technique industriel : présentation du projet	- Interpréter la demande du client - Faire un diagnostic - Participer à une conduite de projet (objectifs et contraintes, estimation prévisionnelle des ressources, des coûts et des délais de réalisation, justification des solutions retenues, suivi de la réalisation, animation de l'équipe projet) - Élaborer les dossiers techniques, de communication, de formation - Réaliser et mettre en service un ouvrage, un équipement ou un produit
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 4497 - Organisation de chantier	- Concevoir une procédure - Déterminer et planifier les différentes tâches de réalisation et/ou maintenance - Intervenir sur une installation - Contrôler la conformité d'un produit - Exercer une responsabilité hiérarchique
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 4497 - Rapport de stage de technicien en entreprise	- Rédiger un document de synthèse - Communiquer de façon adaptée à la situation
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 4497 - Culture générale et expression	Appréhender et réaliser un message écrit - Respecter les contraintes de la langue écrite - Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production - Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture Communiquer oralement - S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs - Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 4497 - Langue vivante étrangère	- Compréhension de l'oral (niveau B2 du CECRL) - Production et interaction orales (niveau B2 du CECRL)
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 4497 - Mathématiques	- employer des sources d'information, - trouver une stratégie adaptée à un problème donné, - mettre en œuvre une stratégie - communiquer par écrit, voire oralement. - Modules traités : nombres complexes, suites numériques, calcul différentiel et intégral, séries numériques, séries de Fourier, Transformation de Laplace, Calcul des probabilités

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 janvier 2006 modifié par l'arrêté du 6 février 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

##### Autres sources d'information :

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

Brevet de technicien supérieur Electrotechnique - arrêté de création du 02/04/87